

B.I.E., Genève, le 18 septembre 2014

Colloque: «L'Enfant et la Religion»

Transcription de l'exposé orale présenté par:

M. Jorge M. Dias Ferreira,

*Psychologue scolaire et représentat principale de l'ONG
Internationale New Humanity auprès des Nations Unies à Genève*



**Les buts de l'éducation dans la
Convention des droits de l'enfant:
*un regard pédagogique***

1. La Convention des Droits de l'Enfant

La Convention des Droits de l'enfant est une étape décisive, un moment historique marquant, majeur, dans le processus de – *et, je cite le Préambule de la Convention* – « reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine ainsi que de l'égalité et du caractère inaliénable de leurs droits qui sont le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde »¹ et ceci conformément aux principes proclamés dans la Charte des Nations Unies. Cette reconnaissance est très récente (1989). Ce n'est que depuis lors que l'enfant est *de facto* reconnu par la communauté internationale comme un sujet de droits à part entière !

a) Qui est l'enfant? (définition et caractérisation)

Déjà à son article premier la Convention affirme entendre par enfant « *tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable* ».

Cet être humain apparaît dans la Convention caractérisé de manière globale, intégrale (notamment dans les articles 17, 27, 29 et 32) comme doté des capacités d'ordre physique (il y est souvent question de son développement physique, corporel), mentale (cognitives et affectives), social, moral et spirituel.

Un enfant, un être humain est un être **naturel** biologiquement composé d'éléments chimiques qui existent aussi dans la nature (68% eau, 18% carbone, calcium, potassium, fer,...), avec des capacités **cognitives** de niveau supérieure qui le distinguent parmi tous les êtres existants, des capacités **affectives** (« le cœur, le moteur » de tout le processus de développement qui caractérise l'être humain), **sociales** (sociabilité, condition *sine qua non* en vue de l'enrichissement réciproque, de la maturité psychologique pour la connaissance de soi et des autres qui l'entourent) **morales** (l'effective acquisition et la mise en pratique des notions de respect, de tolérance, de responsabilité,...)² et **spirituelles** (la possibilité et la liberté de donner du sens (aux apprentissages, par exemple) à sa propre vie et de pratiquer sa propre religion).

Chez l'enfant, toutes ces capacités existent en forme de puissance et sont à actualiser en vue de maximiser son potentiel. Cela se fait grâce aux irremplaçables et fondamentaux apports d'ordre éducatif³ par des expériences pratiques et avec la nécessaire coopération de la saine mise en route des processus de développement dans un milieu familiale, scolaire et sociale qui *de facto* favorisent et non pas

1 cf. : préambule de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (1989).

2 cf. : notamment dans les articles 29 (aléas : b – c – d – e) et 30.

3 La nécessité de l'éducation, après – entre autres - l'expérience des enfants loups, n'est plus à démontrer. Nous pouvons et nous devons cependant nous poser des questions sur le "comment" de l'acte d'éduquer et de l'adapter sans cesse aux réalités socio-culturelles auxquelles les jeunes sont aujourd'hui confrontés.

compromettent, blessent voire rendent l'évolution de ce processus impraticable et inatteignable!

Et ce qui est premier pour l'être humain, pour l'enfant, c'est d'abord le fait même **d'être, d'exister**. « Ceci est », ce stylo est, existe, cette table, un brin d'herbe est, existe,... moi aussi j'existe, je suis ! Et c'est bien cela qui m'est propre, mon « je suis », personne d'autre peut dire « je suis » à ma place !

Dans mon être personnel j'expérimente que j'ai une manière unique, qui m'est propre d'agir, d'interagir avec les autres, de me comporter.

Ce sont là, la première et la deuxième dimension de ma personne : ce qui me caractérise, m'identifie, ce qui fait de moi un être particulier et irremplaçable, capable d'affirmer l'individualité qui m'est propre pour parvenir au développement de mon autonomie et capable aussi d'entrer en relation avec autrui (processus de socialisation).

L'enfant a, en outre, d'autres attributs qui le caractérisent: la capacité de connaître, de chercher à connaître le réel qui l'entoure dans ce qu'il est, dans sa façon d'évoluer, dans ses manifestations. Il possède ainsi la faculté de saisir et approfondir la recherche du vrai relative à tout ce qui existe (*face à un objet il questionne : Qu'est-ce que c'est ? Quelle est sa forme ? Comment existe-il ? Pourquoi existe-il ? – c'est-à-dire - : quelle est sa finalité, en vue de quoi existe-il ? (comportement typique déjà à partir de 3 ans : l'âge des pourquoi)*).

Il est capable de chercher et vouloir son épanouissement par l'affection qu'il porte à d'autres personnes, par son amour, ainsi que de coopérer avec d'autres semblables pour l'accomplissement d'un but commun. Il peut le réaliser, entre autres, par l'activité artistique qui lui permet de s'accomplir.

L'enfant peut par son corps et grâce son développement harmonieux réaliser les objectifs que il se propose. Il peut enfin, donner des valeurs aux paroles, aux gestes et aux pensées qui l'habitent.

Tout ceci coexiste dans un être unique, l'être humain, ce qui montre à la fois toute sa complexité et son unité.

C'est à partir de là que l'être humain se dispose et s'ouvre à des valeurs éthiques, morales et religieuses qui le caractérisent.

b) Buts de l'éducation selon la Convention des droits de l'enfant.

L'article 29 de la Convention explicite dans les grandes lignes la manière dont les Etats signataires sont sensés atteindre des buts éducatifs en consonance avec ce qui caractérise l'être de l'enfant explicité auparavant. Il s'agit d'œuvrer par l'éducation⁴:

- à **l'épanouissement de la personnalité** de l'enfant en favorisant le développement de ses dons et ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités;
- à la promotion chez l'enfant du **respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales**, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;

⁴ Cf. art. 29 de la Convention des droits de l'enfant (alinéas: a – b – c – d – e).

- au **respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles**, ainsi qu'au respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;
- à préparer l'enfant à **assumer les responsabilités** de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone ;
- à transmettre à l'enfant le **respect du milieu naturel**.

c) Le bien-être de l'enfant

L'effective concrétisation de ces buts suppose et sous-entend la promotion du réel **bien-être de l'enfant**, de chaque enfant. La Convention se réfère bien 7 fois à cette réalité de la recherche incessante du bien-être.

L'OCDE (*Organisation de la coopération pour le développement économique*) fondée en 1961 par les 20 les plus riches au monde et qui a aujourd'hui 34 membres, fondée avec le souci initial de s'occuper de développement économique des Etats s'intéresse aujourd'hui à cette question (voir: "**Rapport de 2009, Assurer le bien-être des enfants**").

La notion de bien-être est étroitement liée à celle de développement humain car celle-ci concerne de manière fondamentale la dimension psychologique qui a des spécificités propres à l'être humain. Cet être humain que la Déclaration de l'ONU sur le Droit au développement veut justement honorer conformément à son art. 2 : « *L'être humain est le sujet central du développement et doit donc être le participant actif et le bénéficiaire de ce droit (...)* », sa finalité. Par ces précises injonctions la Déclaration corrige la facile assimilation, qui persiste toujours, entre développement et croissance économique.

Dans ce même sens et comme le préconise *le rapport Stiglitz*⁵, concernant la France, sur la mesure de la richesse nationale il faut compléter l'indicateur relatif au produit intérieur brut (PIB) par d'autres indicateurs afin de mesurer aussi le progrès sociale et le bien être des individus grâce à des mesures davantage subjectives concernant la qualité de vie (perception du bien-être, du bonheur, inquiétude,...).

C'est sur cette notion de bien être que je ferai quelques considérations notamment en relation à des aspects qualitatifs, **qualité de vie – au sens de bien-être psychologique**.

⁵ Joseph Stiglitz, Prix nobel de l'économie en 2001 et Président de la *Commission sur a mesure des performances économique et du progrès sociale*, créé par le Président Nicolas Sarkozy, le 8 janvier 2008.

Le but principal de l'éducation est donc et justement, celui de permettre à l'enfant de devenir un adulte, capable d'actualiser toutes les potentialités dont il est capable : de grandir et de se développer justement des points de vue cognitif, affectif, social, moral et spirituel.

Le moteur de ce processus est la capacité affective (*cf. Piaget, in La psychologie de l'enfant ; facteurs du développement*), la capacité pour l'enfant de recevoir de l'amour et d'aimer à son tour ! Il y va de son vrai bien-être qui de fait consiste à aimer encore plus qu'à être aimé.

C'est l'enfant lui-même qui est, en partie, la source de son bien-être dans la mesure où dans la pratique il actualise sa capacité de se donner et d'aimer et dans la mesure où il est capable de recevoir l'amour d'un autre et donc d'être aimé.

C'est dans la mesure où on est aimé que l'on expérimente un réel bien être (*cf. René Spitz et la notion d'hospitalisme*) ! Ce bien être est donc une conséquence, une conséquence d'un investissement affectif, d'un amour reçu, accueilli et donné ! Si on cherche la conséquence sans chercher la source, on ne la trouvera jamais !

Atteindre le bien être fait essentiellement partie de la finalité profonde, du but de l'éducation mais ce n'est pas premier !

Ce qui est premier, c'est d'être capable de recevoir de l'amour et d'être capable d'aimer, d'une manière très réaliste, c'est-à-dire impliquant la capacité altruiste en vue de devenir ce qu'il est, ctd, un être réellement capable d'aimer, et aussi - parce que tout amour est source d'un service – être capable d'accomplir un travail, d'un don effectif de soi dans un service concret.

Ce sont au fond les dimensions mêmes de la personne humaine, qui implique cette capacité d'aimer, cette domination sur soi-même en vue d'orienter sa vie, et ce réalisme du service.

2. Analyse de la situation socio - culturelle actuelle

Selon un sage ancêtre camerounais, l'homme européen court toujours, stressé, angoissé, apeuré, drogué et malade pour pouvoir ainsi arriver plus vite... à sa propre tombe !

Oui, le progrès effréné et le développement économique à tout prix ainsi l'exigent... peu importe ce *qu'il faut payer* prévu que la rentabilité, l'efficacité, la productivité et le bénéfice érigés en finalité et valeur suprême puissent régner et manifester leur toute puissance sacralisée, promue en dogme absolu. Dans ce processus, la « *chosification* » de l'être humain ainsi réduit à objet, simple moyen production, en est la conséquence immédiate.

Cet état de choses, le fait de transformer l'être humain dans un simple moyen de production, d'en faire un outil – contrairement à la maxime d'Emmanuel Kant qui affirmait avec beaucoup de conviction, selon son deuxième impératif catégorique,

que la personne humaine ne peut jamais être un moyen mais toujours une fin⁶ – provoque plutôt un mal être, un mal à l'être, que le bien être évoqué et désiré⁷.

Les conséquences de cette dérive sont tangibles. S'ajoute ainsi aux crises actuelles déjà amplement traités (crise économique-financière, crise environnementale-climatique, crise alimentaire, crise culturelle, crise énergétique,...), une autre crise qui touche directement l'être humain lui-même et qui est d'ordre psychologique.

Ces crises sont dans un grand rapport d'**interdépendance** entre elles et font appeler à une effective mise en pratique des processus éducatifs centrés sur un développement intégral et solidaire qui vise le dépassement de la vision unilatérale et insuffisante d'une approche du développement qui serait d'ordre exclusivement économique.

Par leur ampleur, complexité et interdépendance, ces crises se doivent d'être affrontées de manière globale, holistique, et grâce à l'écoute active et réelle des acteurs engagés dans ces différents domaines, en le faisant de manière **interdisciplinaire** et en bâtissant des ponts, là où il le faut, entre les peuples de différentes races cultures et religions. À présent, il est trop évident que aucun pays ne peut à lui tout seul résoudre les vastes problèmes qui nous occupent et qui à la fois le concernent et concernent aussi l'ensemble des habitants de la Planète de façon, il est vraie variée, mais à différents titres bien réelle pour tous.

La Terre est ainsi devenue, désormais depuis longtemps, notre maison commune. Notre interdépendance n'est plus à démontrer. Elle nous accompagne partout, chaque jour. Et ceci, avec le déplorable constat, certes, de beaucoup d'échecs mais aussi de remarquables réussites en matière de promotion du développement qui se vérifient en tous les sens. Notamment aussi, des pays en développement vers les pays développés par l'importante contribution que des millions de migrants et réfugiés fournissent dans aux économies des pays qui les accueillent.

Ce n'est qu'en faisant la promotion du Droit au Développement intégrale et solidaire que nous pouvons collectivement agir de manière efficace en vue d'un plus grand et réel bien être de la personne humaine, en favorisant des approches humanistes dans lesquelles l'Homme, tout entier, dans ses dimensions naturelle, cognitive, affective, sociale, morale, religieuse et spirituel est à honneur !

6 - Deuxième impératif catégorique: « *Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen* », in Emmanuel KANT, Fondements de la métaphysique des mœurs (*Grund-legung zur Metaphysik der Sitten*), section II, traduction Victor Delbos, Le Livre de poche, 1993, p.94

7 Déclaration sur le Développement (art.2, point 3)

Mais, quelles sont les causes possibles de ces des actuelles crises ?

Je soulignerai six :

– *des échanges et des réseaux financiers et économiques* sans règles ni contrôles, ni aucune préoccupation d'ordre éthique;

- *l'idéologie individualiste et utilitariste*, c'est-à-dire l'organisation théorique et pratique selon laquelle : « ce qui est utile au plan personnel, souvent hélas imprégné d'individualisme, conduit automatiquement au bien de la communauté » ;

- *le minimalisme* : obtenir le maximum avec le moindre d'effort et d'engagement possible.

- *l'hédonisme*: tout plaisir est *ipso facto* un bien.

- *la technocratie* qui en s'inscrivant dans une logique qui prétend que les problèmes à affronter sont exclusivement d'ordre technique. Comme tel, ils échapperaient à la nécessité d'un discernement et d'une évaluation de type éthique;

- *le relativisme* qui dépréciant la valeur et le sens même de la recherche de la vérité, érige la liberté individuel en absolu, prône de façon idéologique et exclusiviste la morale du seul plaisir ouvrant ainsi la porte, en les cautionnant, à des pratiques infâmes⁸ parce que immorales car dépourvues d'une quelconque éthique. Cela se fait partout et toujours au grave détriment de la dignité de la personne humaine.

En bref : avoir tout pour soi-même, avec le minimum d'effort, le maximum de plaisir, le plus grand gain et parvenir au plus de pouvoir possible!

⁸ Exemples : « tout ce qui s'oppose à la vie elle-même, comme tout espèce d'homicide, le génocide, l'avortement, l'euthanasie, et même le suicide délibéré ; tout ce qui constitue une violation de l'intégrité de la personne humaine, comme les mutilations, la torture physique ou morale, les contraintes psychologiques, tout ce qui est offense à la dignité de l'homme, comme les conditions de vie sous-humaines, les emprisonnements arbitraires, les déportations, l'esclavage, la prostitution, le commerce des femmes et des jeunes ; ou encore les conditions de travail dégradantes qui réduisent les travailleurs au rang de purs instruments de rapport, sans égard pour leur personnalité libre et responsable : toutes ces pratiques et d'autres analogues sont en vérité infâmes », cf *Gaudium et Spes*, in *Concile Œcuménique Vatican II*, éditions du Centurion, Paris, 1967, p. 243.

3. Crise Psychologique

Il se fait tard... Cela devient nécessaire et urgent de dénoncer cette dérive qui se retourne contre l'homme lui-même, vrai, unique et irremplaçable acteur de la vie sociale et économique. C'est à lui et à lui seul et à son vrai et réel bien moral et éthique que les processus éducatifs et de développement se doivent d'être finalisés. Et cela, selon l'hierarchie de ses besoins matériels comme des exigences de sa vie intellectuelle, morale, spirituelle et religieuse.

Des facteurs liés à la qualité de vie et notamment à la santé mental des individus et des communautés constituent des indices illustrant un effectif mal être qui a souvent des répercussions plus significatives dans les pays développés.

Selon des données récentes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)⁹:

- « Au cours des dernières années, les taux de suicide ont augmenté de 60% à l'échelle mondiale. Le suicide figure parmi les trois principales causes de décès chez les personnes âgées de 15 à 44 ans dans certains pays¹⁰, et est la deuxième cause de décès dans le groupe d'âge des 10 - 24 ans; ces chiffres ne tiennent pas compte des tentatives de suicide qui sont près de 20 fois plus fréquents que le suicide abouti;

- Les troubles mentaux (en particulier la dépression et des troubles liés à la consommation d'alcool) sont un important facteur de risque de suicide en Europe et en Amérique du Nord »;

- On constate également et avec plus grande incidence dans les pays développés une augmentation des *troubles de comportement* (anorexie, boulimie, hyper activité, dépression,...) chez les enfants et les jeunes et des maladies psychopathologiques

⁹ www.who.int/mental_prevention/suicide

¹⁰ En Suisse, par exemple, le suicide est la première cause de mort pour le groupe d'âges de 15 - 44 ans ce qui dépasse les décès par accidents de la route (cf. site de la Confédération Helvétique (www.bfs.admin.ch) données relatifs à 2009.

chez les adultes (notamment dépressions,¹¹ et maladies liées au monde du travail: situations de *burn-out* entre autres)

- Considérant les addictions et notamment la consommation de drogues, toujours selon l'OMS : - les consommations sont en augmentation partout dans les pays développés, elles varient parfois en fonction de la qualité des produits sur le marché et de leur prix.

La mode actuelle « est au mélange de tout et n'importe quoi (prendre des drogues et les mélanger aux médicaments. Ceux-ci deviennent source de dopage de plus en plus fréquente. Et, nous ne nous référons pas aux psychotropes, bien que ceux-ci soient en tête liste en matière de consommation. Il y a, en outre, de plus en plus de consommations de médicaments non suspectés par des consommateurs en recherche de sensations fortes ou d'évitement de souffrances sociétales comme les antihypertenseurs, les anti-arythmiques, les hormones thyroïdiennes entre autres»¹².

- Reste aussi, entre autres, à considérer la qualité de vie des personnes âgées et notamment les cas d'abandon et de solitude dont elles sont victimes. Deviennent malheureusement courantes des situations de personnes qui décèdent étant seules et dont on découvre les cadavres des fois plusieurs semaines voir plusieurs mois après le décès.

-

Cette brève liste d'éléments relatifs à un certain et important mal être psychologique n'est, de loin, pas exhaustive.

4. Un nouveau paradigme

De cet ensemble de constats émerge la nécessité et le besoin d'un nouveau paradigme concernant les buts de l'éducation et qui prône le développement intégral et solidaire... Soit cela, soit le risque de dérives graves dont les effets sont déjà beaucoup trop évidents aujourd'hui. Que nous faut-il encore pour les reconnaître, en

11 la France est le premier consommateur mondiale d'antidépresseurs (5 millions de français en prennent régulièrement dont 120.000 enfants et adolescents). La consommation d'antidépresseurs a augmenté de 400% en 20 ans aux Etats-Unis. Un américain sur 10 en prend dès l'âge de 12 ans. Il s'agit du troisième médicament le plus prescrit aux Américains de tous âges et le premier chez ceux de 18 - 44 ans (www.lemomnde.fr/planete/article/2011/10/19).

12 Cf. interview avec la Doctoresse Bertolini, cheffe de clinique au Service d'Addictologie, des Hôpitaux Universitaires de Genève (2008 – 2012).

mettre concrètement fin et chercher ensemble des modèles humanistes qui prône un développement intégrale et solidaire où l'Homme, tout Homme, puisse se permettre d'exister et voir reconnus ses droits ?

En 2007, dans son rapport annuel le Fond Monétaire International reconnaissait le lien étroit entre le processus de mondialisation géré de façon inadaptée d'une part et, de l'autre, les importantes inégalités au niveau mondial.¹³

Dans le *Statement* adopté à Pittsburgh en 2009, les leaders du G20 eux-mêmes ont affirmé que « (...) La crise économique prouve bien l'importance d'inaugurer une nouvelle ère pour une activité économique mondiale durable, basée sur la responsabilité¹⁴. »

Le 5 Buts de l'éducation:

1. Il apparaît fondamental et urgent que l'enfant puisse être lui-même la finalité des programmes éducatifs. Que, pour justement favoriser son épanouissement comme le prône si fortement la Convention¹⁵ des droits de l'enfant, il puisse effectivement faire d'abord l'expérience d'être et d'exister et d'être pris en considération dans ce qu'il est pour développer les potentialités dont il est capable et se sentir aussi et surtout l'objet d'un investissement affectif inconditionnel de ses proches.
2. Du point de vue scolaire ceci va de pair avec le fait de favoriser l'effective mise en pratique de l'école inclusive : selon le concept d'intégration porté par l'UNESCO et qui a considérablement évolué. Au point que l'on puisse parler d'un réel changement de paradigme en matière éducative. « L'éducation inclusive est une approche qui consiste à réfléchir aux changements à apporter aux systèmes éducatifs pur qu'ils répondent à la diversité des apprenants ». C'est-à-dire de tous les apprenants. Dans leur vaste diversité.

Ceci doit concerner tous les élèves quels que soient leurs besoins, leur handicap, leur talent, leur origine et leurs conditions de vie économiques et sociales. L'idée maitresse est de maximiser le potentiel des élèves, tant sur le plan intellectuel que

13 Cf. INTERNATIONAL MONETARY FUND, Annual report 2007, p.8 ss.

14 - *Leaders' Statement*, The Pittsburg Summit, 24.25 septembre 2009, Annexe,1.

15 Cf. : Préambule de la Convention des Droits de l'enfant : « reconnaissant que l'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans le milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension ;

physique et socio-émotionnel. Au lieu de centrer l'instruction et l'éducation des élèves afin qu'ils s'adaptent aux écoles existantes, l'accent est mis sur le fonctionnement de celles-ci et sur leur adaptation, à elles, aux élèves, à chacun d'eux avec ce qu'il a de propre, de personnel.

C'est donc au système scolaire d'adapter ses dispositifs et ses méthodes aux besoins ainsi qu'au projet éducatif de chaque élève. Pour cela, devrait être reconnue – entre autres - l'importance de la formation des professionnels de l'enseignement et l'accrue participation de l'établissement scolaire au sentiment d'appartenance et au vivre ensemble de toute la société¹⁶. Ceci apparaît fondamentale tenant compte des dérives relatives aux multiples processus d'exclusion d'élèves et de leurs familles qui ont de néfastes conséquences sur l'orientation scolaire de ces élèves.

3. L'école se doit davantage d'accompagner chaque élève notamment au long de toute sa scolarité et lors des étapes et des moments fondamentaux concernant sa pratique du métier d'élève, telles que :
 - l'intégration scolaire.
 - sa motivation par rapport aux apprentissages.
 - la réussite scolaire.
 - l'orientation scolaire.
 - l'orientation socioprofessionnelle.

4. Il apparaît en outre aujourd'hui toujours davantage nécessaire et urgent que l'école puisse effectivement promouvoir et enseigner des valeurs universelles : la recherche du vrai ; la justice ; la fraternité ; le respect de l'autre (*règle d'or, commune à toutes les religions*) ; l'amour ; la beauté et ceci en consonance et en conformité avec ce que la Convention des droits de l'enfant prône dans son préambule : « (...) *il importe de préparer pleinement l'enfant à avoir une vie individuelle dans la société, et de l'élever dans l'esprit des idéaux proclamés dans la Charte des Nations Unies, et en particulier dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité, de solidarité* ».

5. Importance primordiale pour l'école de davantage collaborer avec les parents de chaque élève, en tant que premiers responsables éducatifs de leurs enfants et afin qu'ils puissent être effectivement des partenaires, connaître et cautionner le travail des institutions scolaires et de ses acteurs auprès de leurs enfants.

16 cf. : Les clefs de l'école, n°11, DIP, Genève, Printemps 2013